

## Description

La bourse Muguette-Rodrigue-et-Serge-Bolduc (Volet II) vise à soutenir des étudiants et étudiantes de 2<sup>e</sup> cycle, boursiers du volet I, désirant améliorer leur capacité d'intervention en service social. Elle représente un volet complémentaire à la bourse du volet I.

## Montant de la bourse

2 000 \$ fractionnable.

## Date limite de réception des candidatures

À distribuer au cours de l'année.

## Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à temps complet dans un programme de deuxième cycle à l'École de travail social et de criminologie;
- S'inscrire à une activité de formation offerte par un organisme reconnu autre que l'Université Laval. L'activité doit viser à parfaire les connaissances ou les habiletés liées à l'intervention en service social (savoir-être ou savoir-faire);
- Être boursier du volet I

## Critères d'évaluation

- La démonstration du lien entre l'activité proposée et l'amélioration des capacités d'intervention
- La qualité scientifique du projet
- La qualité du dossier académique de 2<sup>e</sup> cycle
- Le lien démontré avec l'objet du fonds

## Directives pour soumettre votre candidature

Votre dossier **doit inclure** :

- Le formulaire de candidature version FTSC-C-2018-01;
- Les relevés de notes (officiels ou certifiés par la gestion des études) du 2<sup>e</sup> cycle;
- La preuve d'inscription à temps plein au présent trimestre;
- Le formulaire d'appui de la directrice ou du directeur de mémoire, d'essai ou de thèse - transmis par votre directeur ou directrice sous pli séparé.

**Toute demande qui ne respecte pas les consignes énoncées sera rejetée par le comité scientifique**

Votre candidature **doit être expédiée** à :

1. Le **dossier complet** doit être transmis par courriel au [tsc@tsc.ulaval.ca](mailto:tsc@tsc.ulaval.ca), ou déposé (en une seule copie) au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 26 mars 2019.
2. La lettre d'appui originale et le(s) relevé(s) de notes doivent être déposés en format papier au secrétariat de l'École de travail social et de criminologie au plus tard le 26 mars 2019.